

Journal des traducteurs Translators' Journal

Où le traducteur peut-il se documenter ?

Hervé Bernard

Volume 5, numéro 2, 2e trimestre 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057941ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057941ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Bernard, H. (1960). Où le traducteur peut-il se documenter ? *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 5(2), 70–71. <https://doi.org/10.7202/1057941ar>

"It makes as much sense as pouring champagne into a woman's shoe," said a fourth member. After some lively debate, his remark was voted a non-sequitur, and stricken from the record.

"Five gets you ten that it's wine," said the wine fancier. "Look at that Lord & Taylor signature — whoever wrote it was obviously cockeyed. And then there's the copy: 'A great year — for Arpège.' Perfume doesn't come in vintages."

One of the cooler-headed members pointed out that it was time for lunch. "Ask the waiter for a glass of Arpège," he suggested. "If you get it, and if you can drink it, I'll pay for it."

The glass of Arpège cost \$23.75.

"That proves it was perfume," said the man who had offered to pay, sadly counting his change. "No wine ever cost that much."

"Nonsense," said the Arpège drinker with an aromatic sigh of satisfaction. "You don't get prime vintages for peanuts."

The Board considers the question still unanswered, and has effectively disposed of it by relegating it to the technical staff.

The last time we dropped in to see how members were doing, they were staring in bemused fascination at page 24, where one Jean Patou was proclaiming that his perfume "Joy" is "The Costliest Perfume in the world."

"Sheer genius," breathed one member.

"Why doesn't some enterprising radio station use that technique to sell its rate card?" asked another wistfully. "But of course, that is not in our jurisdiction, more's the pity!"

We tiptoed out. We may not be too bright sometimes, but we know when we're out of our depth. Let the permanent members handle the tough ones!

(The Station Break)

Walter A. DALES



¶ OÙ LE TRADUCTEUR PEUT-IL SE DOCUMENTER ?

Que de fois cette question surgit à l'esprit du traducteur devant un texte de nature technique ou scientifique! Peut-on compter que le traducteur de profession, qu'il soit bilingue ou multilingue, possède un bagage de connaissances approfondies dans les maints domaines de la technique et de la science, en plus d'être bien au fait des difficultés et de la stylistique de chacune des langues qu'il doit manier?

Autrefois, on confiait la traduction des textes de nature technique — et cela se fait encore dans une large mesure — à des spécialistes de la technique en cause, dont les connaissances linguistiques, trop souvent, semblaient assez minces. C'est à cela qu'on peut attribuer l'usage croissant de faux-amis et de tournures non conformes à la syntaxe, dans certaines revues techniques de langue française. Il en est probablement de même dans le cas de maintes autres langues.

Cette tendance déformatrice a suscité des réactions plus ou moins vives en certains milieux, mais peu d'action concertée. Toutefois, il y a lieu de signaler un cas (il en est peut-être d'autres) où l'on a abordé cette question d'une façon très méthodique, sur le plan international. Il s'agit d'une étude effectuée en 1957 sous l'égide de l'UNESCO, avec la collaboration de personnalités de plus de cinquante pays, dont le Canada, qui était représenté par M. Jean-Paul Vinay, de Montréal, et Mlle Rankin, d'Ottawa. Le compte rendu de cette étude s'intitule: *Scientific and Technical Translating and other Aspects of the Language Problems*, 1957. Y sont exposées et discutées les opinions des collaborateurs au sujet de la compétence des traducteurs scientifiques, de la qualité des traductions scientifiques et des diverses façons de combiner les connaissances linguistiques du traducteur aux connaissances scientifiques de l'homme de science, de façon que la traduction ait toute la précision en même temps que l'élégance désirées.

Cependant il n'est pas toujours possible au traducteur de consulter, tout au long de son travail, un homme de science bien au courant de la terminologie et de la phraséologie propres au domaine scientifique du texte à traduire. Il faut donc au traducteur, d'abord un dictionnaire ou un glossaire spécialisé, de préférence avec définition des termes, mais aussi des ouvrages de documentation générale et détaillée où il soit en mesure de puiser la phraséologie particulière à chaque domaine scientifique. Que de tels ouvrages de documentation soient indispensables, surtout si le traducteur n'a pas le concours d'un homme de science bilingue, on ne veut pas toujours le reconnaître, mais le traducteur, lui, s'en rend bien compte devant les difficultés qu'il doit surmonter et que multiplie sans cesse la vive allure des progrès scientifiques.

Ainsi donc le traducteur scientifique doit-il se documenter tant en glossaires bilingues ou multilingues qu'en traités de diverses sciences et techniques, puis se tenir au courant de leur évolution et des néologismes qui en découlent.

Mais où se documenter? Il ne manque pourtant pas de bibliographies; seulement il faudrait les avoir à portée de la main et on n'en finirait plus de les consulter. Il vaudrait mieux qu'un organisme compétent fasse un choix des dictionnaires, glossaires et traités qui sont les plus au point et les plus complets pour chaque discipline technique ou scientifique, puis en dresse la liste en mentionnant quelques autres ouvrages qui pourraient être utiles sous certains aspects particuliers.

Au Canada, c'est peut-être au Centre de documentation (Records Centre) des Archives du Canada, à Tunney's Pasture, Ottawa, que sont conservées la plupart des bibliographies importantes où l'on peut puiser et choisir. On y trouve, en effet, le *United Nations Documentary Index* (mensuel) et son *Cumulative Index* de fin d'année; la *Bibliographie de dictionnaires scientifiques et multilingues*, de l'UNESCO; une *Bibliography of monolingual scientific and technical glossaries*, publiée par l'UNESCO; *Biblio*, catalogue des ouvrages parus en langue française dans le monde entier, publié par le Service bibliographique de la Librairie Hachette; la *Whitaker's Five Year Cumulative Book List*, publiée à Londres; un répertoire en deux volumes de *Foreign Languages-English Dictionaries*, publié par la *General Reference and Bibliography Division, Reference Department*, de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, et d'autres encore.

D'autres sources de documentation seraient le bureau de l'Association canadienne des standards, à Ottawa; la bibliothèque du Conseil national de recherches, où l'on conserve un répertoire des traductions d'ouvrages scientifiques de l'étranger, le service du Surintendant des documents, au *Printing Office* de Washington, où l'on conserve un répertoire de traductions scientifiques, enfin, les bibliothèques de nos grandes universités.

Ce serait utopique de penser à fouiller toutes ces sources de documentation; seules l'UNESCO ou la Fédération internationale des traducteurs, sous l'égide et avec l'appui de l'UNESCO peuvent espérer mener à bien une tâche de cette envergure.*

Hervé BERNARD,
Chef du Service de traduction,
Ministère du Nord canadien
et des Ressources nationales,
Ottawa,
Président de la Commission
de documentation de la STIC.

* Toutefois, une société nationale comme la Société des traducteurs et interprètes du Canada pourrait entreprendre, avec la collaboration de tous ses membres, de renseigner ces derniers sur les ouvrages les plus au point et les mieux connus, sous forme de fiches bibliographiques.

Un service de documentation, créé par la Société des traducteurs et interprètes du Canada, sur la recommandation du IIe Congrès de la FIT, pourrait non seulement assurer la liaison avec la Fédération, mais surtout distribuer aux membres de la Société d'utiles fiches bibliographiques sous forme d'un bulletin trimestriel et ainsi faire naître chez tous les membres de la Société un fertile esprit de corps et de collaboration.

Serait-ce trop demander à chacun des membres de la STIC d'adresser au secrétariat de la Société, 67, rue Corbeil, Hull (P.Q.), une fiche bibliographique (aussi complète que possible) pour chacun des dictionnaires, glossaires et ouvrages de référence qu'il juge précieux dans son propre champ d'activité, autant que possible avec quelques mots d'appréciation? Le service de documentation verrait ensuite à diffuser ces fiches et à y ajouter d'autres fiches sur les dictionnaires, glossaires et ouvrages de publication récente.